

Annnonce de contribution du Japon

Conférence de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation - 26 juin 2014

L'éducation est un élément crucial du développement humain permettant de valoriser la capacité et le potentiel des individus. Elle forme également un soutien à la construction de la nation, agit comme le moteur d'un développement durable tout en constituant le fondement d'une société pacifique. L'éducation est aussi essentielle à l'émancipation de la personne, que la sécurité humaine permet d'assurer. Le Gouvernement du Japon attache donc une grande importance au soutien du secteur de l'éducation dans la coopération internationale. Le Japon contribuera ainsi au Partenariat mondial pour l'éducation un montant de 2,442 millions \$US pour l'année 2015.

Conformément à son engagement dans « La politique de coopération en matière d'éducation du Japon 2011-2015 », le Gouvernement du Japon fournira 3,5 milliards \$US au secteur de l'éducation sur cinq ans à partir de 2011, ceci afin d'atteindre les OMD et l'EPT et parvenir à établir la sécurité pour les personnes. Grâce à cette contribution, le Japon contribuera à la création d'un environnement éducatif de qualité pour au moins 7 millions d'enfants (un total cumulé d'environ 25 millions). Le Japon favorise et met en œuvre son modèle d'aide « L'école pour tous » dans le domaine de l'éducation de base, essentiellement en améliorant l'ensemble de l'environnement d'apprentissage. Le pays soutient également la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, tout comme l'enseignement post-élémentaire et l'éducation dans les pays touchés par les conflits et les catastrophes.

Les négociations inter-gouvernementales sur le programme de développement post-2015 démarreront en septembre. Le Gouvernement du Japon demande au Partenariat mondial de mettre en œuvre des projets alignés sur ce programme. Nous reconnaissons les efforts du Partenariat mondial dans la réforme de la gouvernance et l'établissement du nouveau modèle de financement. Nous lui demandons de soutenir les pays les plus défavorisés et vulnérables, tout en assurant une efficacité et une efficacie améliorées. Le Gouvernement du Japon demande également au Secrétariat un effort continu pour garantir pertinence, responsabilité et transparence dans les processus de prise de décision, la gouvernance du Secrétariat et la mise en œuvre des projets au moyen des entités de gestion et des entités de supervision.

Keita Iwase

Directeur de la politique d'aide en matière d'éducation et des questions de genre
Division de la coopération sur les questions d'intérêt mondial
Bureau de la coopération internationale
Ministère des Affaires étrangères, Japon